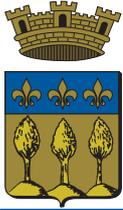


Les Échos Lauranais

AVRIL 2011



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

Coincée entre les catastrophes successives qui frappent le Japon et l'intervention militaire en Libye, l'élection cantonale a rendu son verdict. Après deux tours de scrutin, le nouveau conseiller général du canton de Peyriac Minervois est Alain Giniès.

La bonne marche de notre démocratie impose quelques conditions. Il faut en particulier que les citoyens consentent à exercer leur droit de vote, ne se trompent pas d'élection et, surtout, répondent à la question posée.

L'abstention a été massive et largement commentée. À mon sens, toutes les raisons ont été invoquées par les observateurs: la colère, le désespoir, l'incompréhension, l'ignorance, le désintérêt... mais rien à mes yeux n'explique que l'on reste silencieux surtout dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. Quand on souffre, on le dit ! On clame

sa colère, on s'indigne et, comme le dit le grand Stéphane Hessel, on fait « quelque chose d'utile de son indignation ».

Quelle était la question: désigner un représentant chargé de nous représenter au Conseil général pour y défendre les intérêts de nos populations et de nos communes. Le Conseil général est un organisme primordial, qui intervient tout au long de nos vies. Sa vocation prioritaire est l'action sociale: il est chargé de la protection sanitaire de la famille et de l'enfance, des collèges, de l'insertion des personnes en difficulté, du financement du RSA tout comme de l'aide aux personnes âgées, du versement de l'APA, du service incendie et secours... Les nombreux bénéficiaires de ces services ne peuvent être indifférents à la marche de cette structure de proximité.

Jean Loubat,
Maire de Laure

Résultats du second tour des élections cantonales 2011

Inscrits	9 619
Abstentions	3 908
Votants	5 711 59,37%
Blancs ou nuls	431
Exprimés	5 280
Liste des candidats	
M. Pierre DESTREM (UMP)	
Voix: 2 000	
% Inscrits: 20,79	
% Exprimés: 37,88	
M. Alain GINIÈS (SOC)	
Voix: 3 280	
% Inscrits: 34,09	
% Exprimés: 62,12	

Alain Giniès est donc le nouveau conseiller général pour le canton de Peyriac-Minervois.

LAÏCITÉ

Dans notre société qui semble perdre ses repères, certains profitent du trouble des esprits pour tenter de remettre en cause cette valeur essentielle, fondamentale, pilier de notre République, qui entend garantir à tous, devant la loi, la liberté de conscience et l'égalité des individus, qu'ils soient croyants, athées ou agnostiques.

Parfois même, sous couvert de modernisation et de réformisme, la laïcité se voit parée d'adjectifs comme « positive », « moderne », « ouverte »: la laïcité n'a pas besoin d'adjectifs... elle se suffit à elle-même.

L'idéal laïc n'est pas un idéal négatif, fait de ressentiment contre les religions: c'est là le plus grand contresens que l'on puisse faire... et l'argument massue de ceux qui la

combattent ! Certains même, jouant sur l'ignorance et les peurs, poussent aujourd'hui l'irresponsabilité jusqu'à utiliser ce concept de laïcité pour stigmatiser une religion et là, je veux parler de l'Islam dont ils confondent à dessein la pratique avec sa déviance intégriste.

Ceci constituant par ailleurs, leur fond de commerce habituel et le maigre contenu d'un corpus idéologique étriqué de ces apprentis sorciers.

Non, tout au contraire, la laïcité garantit à tout individu le droit d'adhérer à une conviction, d'en changer ou même de n'adhérer à aucune. Pour garantir à la fois l'égalité de tous et la liberté de chacun, la laïcité distingue et sépare les domaines public, où s'exerce la citoyenneté, et privé, où s'exercent

les libertés individuelles (de pensée, de conscience, de conviction) et où coexistent les différences (biologiques, sociales, culturelles).

Appartenant à tous, l'espace public est indivisible: aucun citoyen ou groupe de citoyens ne doit imposer ses convictions aux autres. Symétriquement, l'état laïque s'interdit d'intervenir dans les formes d'organisation collectives (partis, églises, associations etc.) auxquelles tout citoyen peut librement adhérer et qui relèvent du droit privé.

C'est ce pacte là qu'il convient de préserver, et la direction prise dès son lancement par le débat lancé par nos gouvernants, ne doit avoir de cesse de tenir en alerte tous les démocrates.

■ MÉTÉO

L'épisode pluvieux qui a frappé notre région, il y a quelques jours, a atteint une rare intensité. Les cumuls enregistrés ont été importants. Des dégâts ont été constatés dans des communes voisines. Chez nous, le phénomène a été moins violent et, l'entretien des cours d'eau aidant, aucun dégât grave n'est à déplorer si ce n'est de nombreux chemins qui vont nécessiter une remise en état. Les élus ont été constamment renseignés sur l'évolution de la situation. Toutefois, une demande de classement en catastrophe naturelle sera déposée. Nous vous rappelons que dans ce cadre là, vous pouvez déclarer auprès de votre assurance tout sinistre dont vous pourriez être victime.

■ REMISE EN PLACE DES VITRAUX

Epilogue d'une action longue et fastidieuse: les vitraux ont été remis en place après que leur assise de pierre et de métal ait été rénovée. Comme prévue, la toiture a également été traitée ainsi que les pierres de la façade faisant face à la bascule. Une réunion publique de présentation des travaux par l'architecte qui a suivi le chantier sera programmée prochainement.

■ NETTOYAGE AUX BORDS DES ROUTES

Dans le cadre de la gestion forestière mise en place par l'ONF, il nous a paru nécessaire de débroussailler quelques abords de route pour limiter les risques d'incendie (obligation légale); C'est ainsi qu'un premier entretien a été fait sur la route de Gazel, nous sommes restés très vigilants tout au long de ce travail pour que chênes, cyprès et autres essences rares soient préservées.

■ TÉLÉPHONIE MOBILE

Ainsi que nous l'avons publié il y a peu, la société SFR termine les travaux de raccordement de son installation et Orange a entamé les démarches pour s'implanter sur le même site avec la ferme intention d'y parvenir rapidement. Tout est fait par les services municipaux pour qu'il en soit ainsi. Concurrence quand tu nous tiens !

■ HAUT DÉBIT

Les travaux de mise en place de la fibre optique sont imminents. Les autorisations sont données. Elle sera placée dans une tranchée creusée sur l'ancien chemin de Peyriac, le chemin des Devèzines, la rue de la Mandé, la rue de la Brèche et l'avenue des Ecoles.

■ NOUVEL ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Un nouvel équipement sera installé au début de ce mois d'avril. Veuillez excuser un possible dysfonctionnement lors de l'installation de ce matériel destiné à améliorer notre accueil téléphonique.

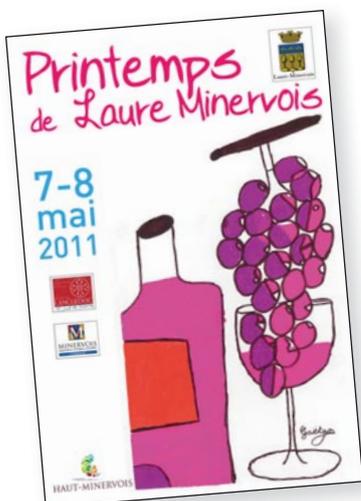
■ ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Si vous voulez accompagner nos aînés (pique-niques, spectacles, sorties culturelles, ateliers de lecture, informatique, gymnastique, chant, musique, travaux manuels...) vous serez les bienvenus à la maison de retraite VIA MINERVA à Villalier. Ecrivez à l'association des Bénévoles de la résidence VIA MINERVA, 1 rue Alphonse Daudet - 11600 Villalier. Ou contactez : Claude, l'animatrice de la Résidence au 04 68 10 57 00, Jean-Pierre, le président de l'association au 04 68 76 31 84.

■ PRINTEMPS DE LAURE 7 ET 8 MAI ■

Vous retrouverez l'intégralité du programme sur les flyers distribués chez les commerçants. A noter une première lors de la randonnée du dimanche matin avec l'ascension de la face nord du Mourral dal Giess encadrée par les vignerons. Départ dès 8h30 du Lac de Laure. Participation 5 € avec le casse-croûte vigneron à mi-parcours.

Pensez à réserver le repas guinguette au bord du lac le dimanche à partir de 12h30. Inscription avant le 30 avril. Amenez vos couverts.



AGENDA

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

CENOLOGIE : Vendredi 15 avril à 19h. Vins de Provence et vins corses. Inscription : 04 68 78 25 37.

OPÉRATION BRIOCHES

L'opération brioche organisée par et au profit de l'AFDAIM-ADAPEI 11 se déroulera à Laure du 4 au 10 avril : des brioches vont vous être proposées au prix de 5 €. Le bénéfice de cette vente va entièrement à cette association qui prend en charge les personnes handicapées du département. Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil aux dévoués organisateurs.

PATRIMOINE LAURANAIS

Assemblée générale vendredi 8 avril à 20h30, au foyer.

Ordre du jour : Accueil et appel de cotisations (10 euros), Rapport moral et financier, Bilan de l'année 2010, Projets pour l'année 2011, Pot de l'amitié.

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale samedi 9 avril à 20h30, à la Maison des Associations.

GOÛTER DES AÎNÉS

Jeudi 14 Avril, Renseignements M. Houlès.

ÉVEIL ET LOISIRS

Eveil et Loisirs en partenariat avec le Patrimoine Lauranais organise une sortie aux capitelles pour les enfants de tous âges mercredi 27 avril 2011 à partir de 10h30 pour constituer un herbier.

Programme de la journée :

10h30 départ devant la mairie. En route vers les capitelles où Marie Masia fera un commentaire aux enfants.

12h casse croûte tiré du sac.

13h - 16h récolte des plantes et constitution de l'herbier.

Merci de s'inscrire auprès de Marie Gonzales au 04 68 78 37 63 ou de Marie Masia au 04 68 78 12 74 avant le 13 avril 2011 afin de pouvoir faire les achats des herbiers. Les enfants qui le souhaiteront, pourront exposer leur œuvre le samedi 7 mai lors de la manifestation du Printemps dans les Vignes où les deux associations auront un stand.

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE PEYRIAC

10e Coup de Théâtre du 5 au 10 avril avec un programme de grande qualité.